



Serrure habitation secondaire remplacée

Par **marc**, le **01/07/2010** à **22:19**

Bonjour,
ma femme a change la serrure de l'habitation secondaire qui est un bien commun et dont la jouissance n'est pas attribuée par décision en non conciliation. Dois-je déposer plainte?
Quelle suite sera donnée à ce dépôt de plainte?
Merci pour votre réponse